

Observatoire du surendettement dans les DOM

Statistiques du 2^{ème} trimestre 2008

COMMENTAIRES

Le nombre de **dossiers de surendettement déposés** au cours du deuxième trimestre 2008 est en net recul sur un an (- 13 %) dans tous les secrétariats des DOM : - 31 % à la Guadeloupe, - 13 % en Guyane, - 8 % à la Martinique et à la Réunion. Sur la même période, l'activité en métropole augmente de 1 %. A la Martinique comme à la Guadeloupe, cette baisse suit un fort accroissement des dépôts constaté un an auparavant, après le passage d'une mission d'étude sur le surendettement du Conseil économique et social qui avait fait l'objet de reportages dans les médias. Le recul observé à la Guadeloupe est amplifié par un facteur exceptionnel, le déménagement de l'agence de l'IEDOM au cours du trimestre sous revue.

Le **taux de recevabilité** est en légère diminution (cinq points sur un an), du fait de la loi sur la sauvegarde des entreprises, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006 et dont les effets se font sentir depuis le début de l'année. Cette loi a élargi le champ des dettes professionnelles irrecevables au surendettement. Le taux de recevabilité reste cependant élevé, à 85 %.

Le **taux d'orientation en procédure de rétablissement personnel** pour l'ensemble des DOM augmente de deux points par rapport au deuxième trimestre 2007, s'établissant à 8 %. Le taux global des DOM reste sensiblement éloigné de celui de la métropole, qui atteint 21 % pour le présent trimestre, en hausse de deux points également. La faiblesse de ce taux dans les DOM est en partie liée au fait qu'un certain nombre de débiteurs potentiellement éligibles à cette procédure vivent dans un bien immobilier en accession sociale (LES), dont la vente est difficilement concevable dans le cadre des liquidations d'actifs imposées par la PRP.

Le **taux de succès** des secrétariats des DOM augmente de cinq points sur un an : 64 %, soit un niveau voisin de celui observé en métropole (65 %).

Par rapport au deuxième trimestre 2007, le nombre de **dossiers traités** par les secrétariats des DOM augmente de 18 %. Les secrétariats ont en effet pu mettre à profit la baisse du nombre des dépôts de dossiers pour réduire les stocks, qui reviennent à 3,7 mois, sous la norme des 4 mois qui s'impose à eux.

Le **taux de recours à la phase de recommandation** gagne 19 points sur un an, s'établissant à 87 %, de façon relativement homogène entre les commissions, en raison d'une meilleure information des débiteurs. Sur la même période, le **nombre de recommandations élaborées** par les commissions des DOM a augmenté de 8 %.

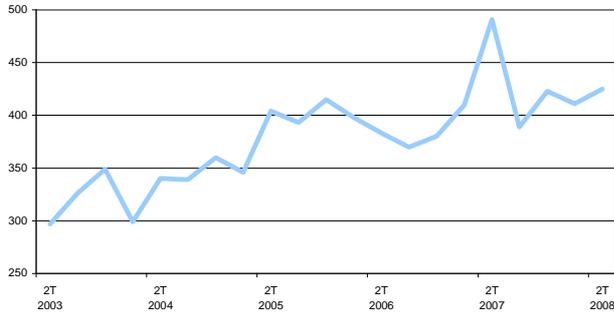
De ce fait, le **stock de dossiers en phase de recommandation** (avant envoi aux tribunaux), exprimé en mois de traitement, s'est réduit d'un tiers sur un an (de 1,8 à 1,2 mois) et reste très en deçà du délai légal maximal de 2 mois. Le **nombre de dossiers en attente d'homologation** par les juges a en revanche progressé de 19 % sur un an.

Indicateurs statistiques sur le surendettement dans les DOM

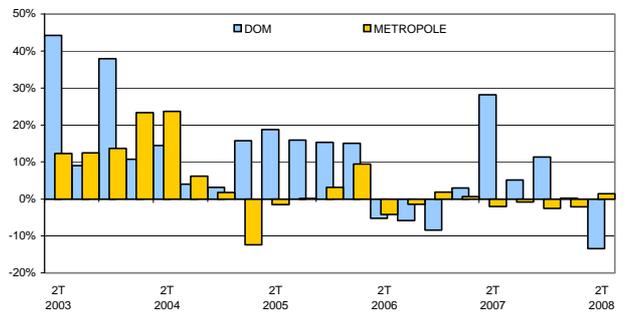
	3T2006	4T2006	1T2007	2T2007	3T2007	4T2007	1T 2008	2T 2008
Réception des dossiers et orientation								
Dossiers déposés	370	380	410	491	389	423	411	425
Dossiers soumis en examen de recevabilité	353	350	334	395	379	392	349	356
Décisions d'orientation des commissions	326	311	300	357	347	344	299	301
<i>Orientation vers une demande d'ouverture d'une PRP</i>	19	15	26	22	29	21	30	25
<i>Orientation vers une procédure classique</i>	307	296	274	335	318	323	269	276
Décisions d'irrecevabilité	27	39	34	40	34	49	53	52
Procédures de rétablissement personnel								
Accord des débiteurs sur les demandes d'ouverture	21	22	29	24	30	30	31	27
Refus des débiteurs sur les demandes d'ouverture	1	1	2	3	5	6	3	5
Jugement d'ouvertures de PRP	19	15	10	19	8	10	11	14
Phase amiable								
Plans conventionnels conclus	180	192	196	145	227	227	179	194
Constats de non-accord	120	100	93	85	108	114	90	67
Clôtures de phases amiables	60	44	57	61	77	60	58	81
<i>Avant recevabilité</i>	38	28	28	45	48	44	38	38
<i>Après recevabilité</i>	22	16	29	16	29	16	20	43
Dossiers entièrement traités en phase amiable	398	389	401	349	470	472	404	411
Demande de révision de plans	34	26	42	56	33	39	48	45
Moyenne mensuelle de dossiers traités	133	130	134	116	157	157	135	137
Stock de dossiers en mois de traitement	3,4	3,5	3,4	5,1	3,3	3,0	3,6	3,7
Phase de recommandation								
Demandes de mise en œuvre par les débiteurs	91	78	63	58	58	70	66	58
Clôtures de la phase de recommandation	4	11	5	4	3	6	11	7
Recommandations élaborées	110	105	95	76	78	93	95	82
<i>Recommandations ordinaires élaborées</i>	48	43	48	34	28	46	33	42
<i>Recommandations extraordinaires élaborées</i>	62	59	47	25	20	26	36	35
Réexamens de dossiers (art. L. 331-7-1)	48	32	46	45	54	40	43	29
Recommandations homologuées	113	81	124	93	62	72	70	86
Moyenne mensuelle de dossiers traités	47	47	41	33	37	41	36	38
Stock de dossiers en mois de traitement (hors tribunaux)	1,4	0,9	1,3	1,8	1,8	1,7	1,7	1,2
Ratios								
Taux de recevabilité	92%	89%	90%	90%	91%	88%	85%	85%
Taux de succès en phase amiable	56%	62%	62%	59%	62%	64%	62%	64%
Taux d'orientation en PRP	6%	5%	9%	6%	8%	6%	10%	8%

Principaux indicateurs du surendettement

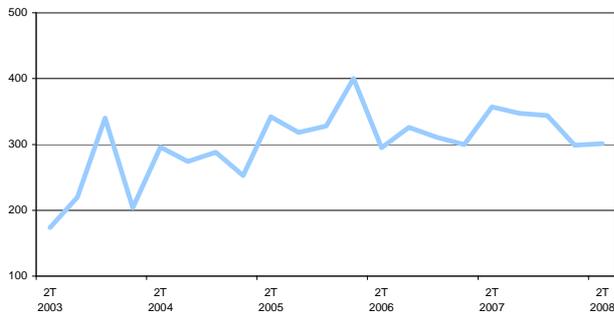
Dossiers déposés en valeur absolue dans les DOM



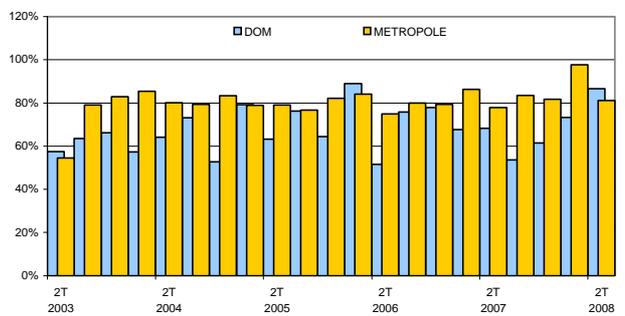
Variations sur un an



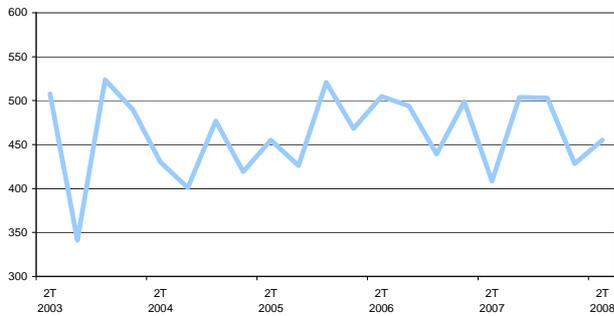
Dossiers recevables dans les DOM



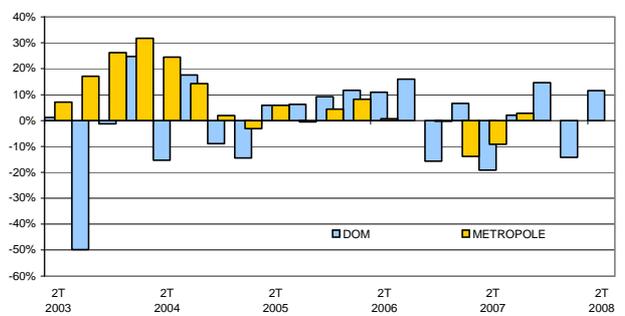
Taux d'ouverture de la phase de recommandation



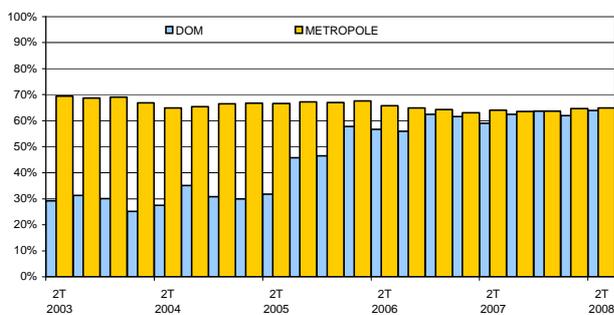
Dossiers traités par les commissions en valeur absolue dans les DOM



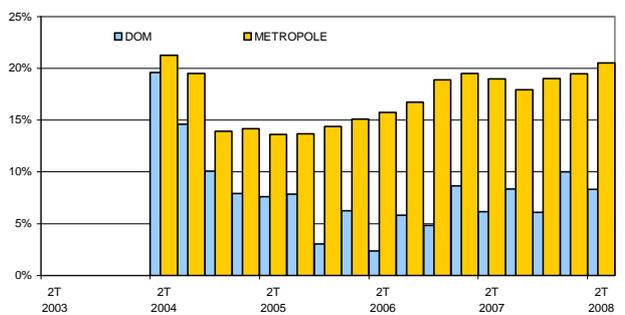
Variations sur un an



Taux de succès

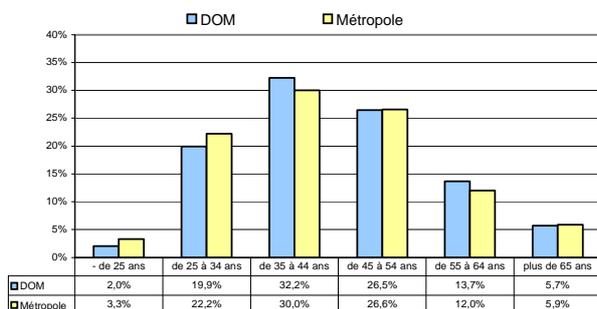


Taux d'orientation en PRP

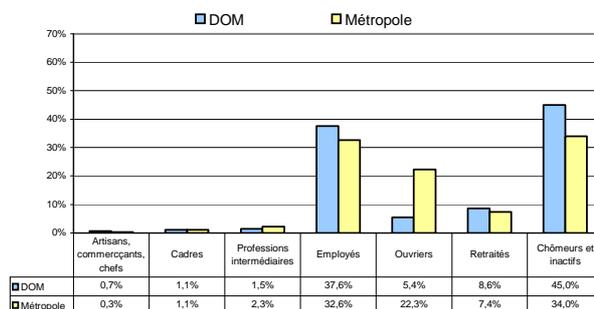


Données typologiques comparées

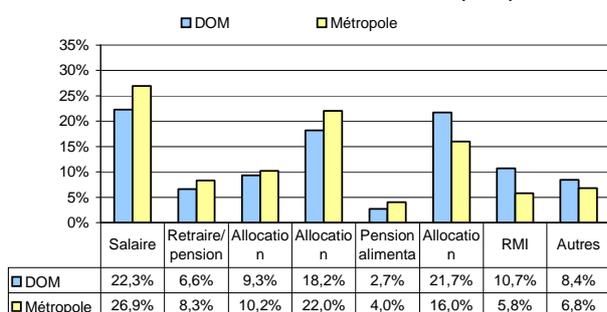
Age des surendettés déclarants (en %)



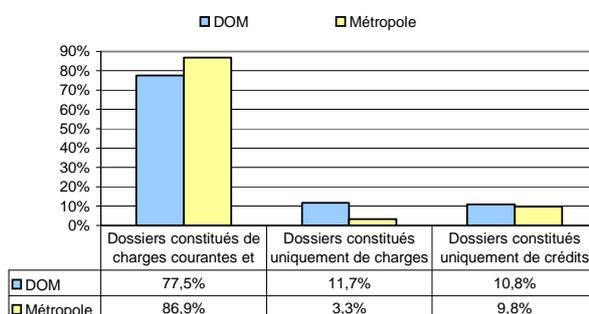
Catégories socio-professionnelles



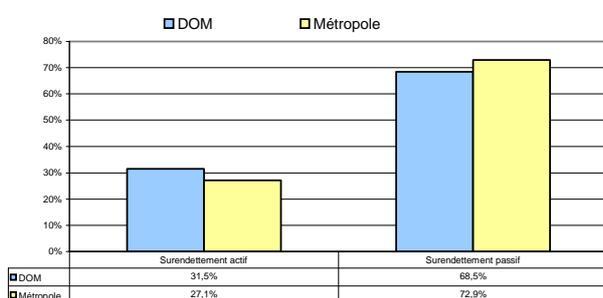
Nature des ressources des surendettés (en %)



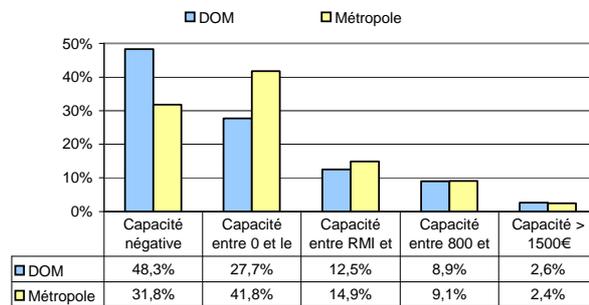
Structure de la dette



Origine du surendettement



Capacité de remboursement



Sources : les données typologiques relatives aux DOM ont été actualisées à partir des données de l'IEDOM pour 2006 et 2007 ; les données relatives à la métropole sont extraites de l'étude typologique du surendettement de la Banque de France (2004).

Encours de dette moyen par dossier (en €)	2002	2003	2004	2005	2006	2007	déc. 2007 métropole
Endettement moyen par dossier	35 502	31 981	35 163	30 437	29 243	30 200	32 899
Prêts immobiliers	56 296	45 781	44 610	43 878	46 666	45 563	59 723
Crédits assortis d'une échéance	13 283	14 525	14 089	13 605	13 718	14 741	14 957
Crédits non assortis d'une échéance	11 055	10 828	10 776	10 866	11 300	10 948	19 017

Sources : les données typologiques relatives aux DOM ont été actualisées à partir des données de l'IEDOM pour 2006 et 2007 ; les données relatives à la métropole sont extraites du baromètre du surendettement de la Banque de France (2007).

Directeur de la publication : Y. BARROUX
 Responsable de la rédaction : P.Y. LE BIHAN
 Editeur et Imprimeur : IEDOM
 Achevé d'imprimer le : 15 septembre 2008